

## LE RÉSEAU MASE ET L'UNION FRANÇAISE DU LEVAGE – UFL – ÉCRIVENT AUX CONSTRUCTEURS DE GRUES MOBILES



Ces dernières années, le réseau MASE\* (manuel d'amélioration sécurité des entreprises) a fait le constat que ses adhérents - entreprises de levage (principalement les sociétés de location de grues mobiles) présentent une accidentologie supérieure aux autres métiers présents dans l'association, et connaissent de grandes difficultés à améliorer leurs résultats en matière de sécurité.

La consultation nationale menée auprès de ces sociétés (les majors du métier ainsi qu'un grand nombre d'indépendants), a mis en évidence que 75% des accidents déclarés étaient malheureusement liés à la conception des machines selon un cahier des charges restreint en matière de sécurité, rendant risquées certaines phases de leur mise en œuvre opérationnelle.

L'Union Française du Levage (UFL), saisie par le réseau MASE, s'est réunie en session extraordinaire le 8 décembre 2020, et a confirmé les conclusions issues de ladite consultation.

Ainsi, forts de ce constat commun, le réseau MASE et l'UFL s'associent pour demander aux constructeurs de grues mobiles de prendre en considération les éléments issus de ce travail d'étude, notamment en vue d'améliorer la conception des futurs modèles de grues mobiles.

Un courrier co-signé des présidents du réseau MASE et de l'UFL a été adressé aux quatre grands constructeurs de grues mobiles (Demag, Liebherr, Manitowoc, Tadano) pour leur demander :

- 1/ de prévoir un système facile pour le rangement et l'installation des plaques de répartition ainsi que du lot de chaînes et d'élingues, et cela pour les machines jusqu'à 4 essieux. Il est évident que pour ces engins, lors des levages avec tous les contrepoids, les plaques de répartition plus conséquentes seront transportées avec les contrepoids ;
- 2/ d'améliorer l'accès à la cabine tourelle depuis le sol, et la circulation sur le platelage ;
- 3/ d'améliorer encore la sécurisation des opérations de montage et assemblage des équipements et accessoires.

L'UFL et MASE se tiennent à la disposition des constructeurs pour présenter les conclusions de cette consultation et participer activement aux réflexions qui permettront d'améliorer les conditions d'utilisation des grues mobiles.

Afin de rendre compte des améliorations futures qui seront industrialisées, l'UFL propose de communiquer activement à l'ensemble de ses adhérents et de la profession, au travers de son guide d'achat des grues mobiles et de la presse spécialisée, les avancées technologiques mises en œuvre sur les modèles à venir.

**\* A propos du réseau [MASE](#) :**

Le réseau MASE (manuel d'amélioration sécurité des entreprises), association, compte plus de 5500 entreprises adhérentes, principalement situées en France mais aussi en Europe / Afrique. Il met en œuvre un système de management de la sécurité, de la santé et de l'environnement (SSE) qui permet de réduire d'un facteur 2 à 3 les accidents à la fois en fréquence mais également en gravité. Ainsi, le réseau MASE est aujourd'hui la certification SSE de référence dans l'industrie et les services.

**A propos de l'[UFL](#)**

Créée en 1972 sous le nom de SNUG, l'UFL rassemble les entreprises de levage et de manutention au niveau national et regroupe les fabricants d'équipements spéciaux. L'Union représente environ 80% du marché du levage français, soit près de 10 000 emplois et 450 entreprises, pour un chiffre d'affaires de 2 milliards d'euros. Elle revendique une réglementation adaptée à la circulation des grues mobiles de dernière génération. Elle est membre de l'ESTA (fédération européenne pour les transports exceptionnels et les grues mobiles).

Depuis début 2016, la fédération DLR apporte son soutien logistique à l'UFL et met à profit son savoir-faire afin que l'UFL puisse concrétiser ses projets et notamment faire valoir son point de vue auprès des acteurs de son marché.

**Contacts presse**

MASE : Nicolas Chouteau - 04 72 40 59 82 – [nicolas.chouteau@mase-asso.fr](mailto:nicolas.chouteau@mase-asso.fr)

UFL-DLR : Florence Dupont - 06 89 43 24 56 - [f.dupont@dlr.fr](mailto:f.dupont@dlr.fr)